

PONT BAILEY À CARENTAN-LES-MARAIS

FERMETURE DE L'OUVRAGE À PARTIR DU JEUDI 10 JUILLET



Le pont Bailey, situé sur la RD89e à Carentan-les-Marais, franchit la Taute. Mis en place en 1982 pour remplacer une structure datant de 1946, il présente des signes de dégradation avancée. Les inspections réalisées par le CEREMA en 2007, 2010 et 2020, ainsi que par le Centre National des Ponts de Secours (CNPS), ont en effet révélé un état préoccupant, notamment au niveau du platelage en bois et des éléments de boulonnerie fortement corrodés.

Depuis 2023, la charge autorisée sur cet ouvrage a été réduite à trois tonnes.



Cependant, des risques importants liés à son franchissement sont constatés. Pour la sécurité des usagers - à savoir que la circulation est de l'ordre de 400 véhicules par jour environ, le Département a décidé sa fermeture totale à la circulation à titre conservatoire, dans l'attente de faire des analyses plus poussées quant à son avenir.

Les itinéraires de déviation seront mis en place par l'agence technique départementale.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.



